CONTRIBUTION DE STATKRAFT

Groupe de travail Services système

18 juin 2013



Statkraft

Etude de points particuliers / mécanisme proposé

- **Une obligation adossée à un MSO est-il basé sur un mécanisme de marché?**
  - **RTE :** Oui, tout comme le marché ETS du CO2 et le futur marché de capacités
  - **Statkraft** ne valide par cette comparaison. Dans les marchés du CO2 ETS et de capacité, les obligations sont nécessaires pour créer la demande, alors que celle-ci existe pour les services système (le GRT doit fournir de la réserve sur le réseau).

    Une obligation complétée par des échanges n'est pas conforme aux futures règles européennes.

- **Cas des centrales fil de l'eau (question de la CNR)**
  - Notre proposition se base sur la cadre réglementaire en place: seuls les producteurs obligés devraient faire une offre pour l'enchère. Or, le fil de l'eau n'est pas obligé selon l'Article 14 de l'arrêté 13 avril 2008, mais peut être apte.
  - Dans tous les cas, le prix de l'offre peut être proposé au plus haut (plafond) et les centrales ne seront pas sélectionnées (car assez de liquidité).

Etude de points particuliers / mécanisme proposé

- **Que révèle le prix si EDF est le seul fournisseur de réserves?**
  - Démonstration que toute tentative de manipulation du prix n'est pas fructueuse. Aucun intérêt à influencer les prix.
  - Le marché de la réserve est concentré
  - Le mécanisme proposé rend possible le suivi d'indicateurs par la CRE (car centralisé).
  - Statkraft ne comprend pas le problème.

- **Selon RTE, le mécanisme proposé est similaire au scénario 1c (rejeté)**
  - Selon Statkraft, le mécanisme est différent du scénario 1c.
  - Il n'y a pas de flux redistributif mais un calcul effectué a posteriori selon la prescription définitive. A la clôture de l'enchère, les informations délivrées sont le prix de marché et la répartition de la fourniture de réserve pour chaque entité de réserve.
  - Le scénario 1c a été rejeté à cause du mécanisme redistributif.

Etude de points particuliers / mécanisme proposé

- **Pourquoi le mécanisme proposé est meilleur pour les nouveaux entrants et petits acteurs ?**
  - Car la liquidité serait plus importante que dans le MSO, ce qui réduit le risque.
  - Car toute tentative de gonflement du prix de marché est vaine
  - Car le suivi des indicateurs de marché est facilité par sa centralisation.
  - Les nouveaux entrants et petits acteurs auront plus confiance.

- **Equité du reversement**
  - Le delta devrait être réparti selon la prescription définitive de RTE (et non l'obligation légale).
  - Dans nos simulations, nous avions considéré les deux comme égales par soucis de simplification

Cas particuliers étudiés: CCG & fil de l'eau



Enchère
(Volume proposé≥ Obligation légale)

Envoi du planning de production à RTE

Prescription définitive
(sur laquelle la rémunération est calculée)

CCGT Coût marginal ≈ prévision du prix de marché	Offre au coût marginal*	Offre au coût marginal	Ne démarre pas si le prix est trop bas	Ne contribue pas au delta
		Offre indépendante du prix de marché	Production	Contribue au delta à hauteur du planning de production
Fil de l'eau Pas d'obligation <u>mais</u> gain potentiel	Offre si aucun risque / sûreté (pas de crue)	Offre au coût marginal	Production	Ne contribue pas au delta
	Pas d'offre si enjeux sûreté (période de crue)	-	Production?	

**inclut les coût de démarrage et prime de risque*

Statkraft

Comparaison avec le MSO

- En théorie, une même répartition et une même rémunération sont possibles

- En pratique:
  - Une partie du volume passera par de l'OTC ou sera réallouée en interne par les acteurs de taille moyenne :
    - Prix : Le prix du MSO ne sera pas révélateur de la valeur réelle du service + le risque de volatilité sera plus grand (les petits acteurs souhaiteront prendre plus de marge de risque)
    - Liquidité : les petites acteurs sont plus exposés dans un marché concentré. Le risque sera plus grand pour les petits acteurs qui ne peuvent réallouer la capacité de réserve sur leur parc de production. Par conséquent, moins de nouveaux entrants participeront.
    - Moins bonne allocation des capacités : car les offres prendront en compte une marge de risque.
  - La répartition sera moins efficace et le coût global sera plus élevé

Conclusion : pourquoi ne pas aller plus loin ?

- Quels sont les inconvénients du mécanisme proposé puisque ses résultats sont au moins aussi bons que ceux du MSO?

- Conformité aux principes européens: Un marché secondaire n'est pas une mécanisme de marché. Le coût de transition vers un tel mécanisme sera élevé.



MERCI

Statkraft France SAS
Cité Internationale de Lyon
66 Quai Charles de Gaulle
69463 Lyon Cedex 06

www.statkraft.fr

Statkraft
PURE ENERGY

www.statkraft.com